

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) ET DES LOMBALGIES

OBJECTIFS

- > Prévenir les TMS (troubles musculosquelettiques) et les maladies professionnelles rencontrées (lombalgie...),
- > Améliorer l'efficacité et l'ergonomie des postes de travail,
- > Participer à l'amélioration des conditions de travail en tenant compte des activités réalisées.

INTERVENANTS

Thomas Lenoir, kinésithérapeute praticien et formateur

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

 1219 route de Pau
64410 VIGNES

 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT

 06 30 49 54 43

 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU

 07 88 72 62 28

 formation.interface.elevage@gmail.com

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) ET DES LOMBALGIES



SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

> Comprendre les troubles de TMS et connaître les facteurs de risques

- Anatomie du dos et des principales articulations, le travail physique au quotidien
- Les mécanismes physiologiques et psychologiques
- Risques pathologiques et conséquences sur la santé, signes cliniques, signes d'alerte
- Principe de sécurité physique et économie d'effort

> Évaluer les lombalgies et TMS sur les postes de travail, acquérir les recommandations pour optimiser la prévention

- Principaux troubles de TMS
- Conception des postes de travail selon les activités, ergonomie
- Prévention selon les situations : appropriation des techniques de manutention, les bases d'échauffements musculaires et d'étirements après efforts sur les lieux de travail
- Exercice pratique pour prévenir et atténuer les douleurs TMS – lombaires Le positionnement du formateur est de favoriser les échanges (questions/réponses) et de vérifier l'appropriation/compréhension des connaissances et savoirs faire attendus par le salarié apprenant.

> Bilan de la formation

• **DURÉE**
1 JOUR
(7 HEURES)

• **PUBLIC**
AGRICULTEURS,
SALARIÉS AGRICOLES

• **PRÉ-REQUIS**
AUCUN

• **PÉDAGOGIE**
MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, EXERCICE EN
PETITS GROUPE,
ÉCHANGES,
TÉMOIGNAGES

• **EVALUATION
DES ACQUIS**
AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT ET FIN DE
FORMATION

• **COÛT
PÉDAGOGIQUE**
• AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

